

Améliorer la trame verte grâce au dialogue territorial, l'exemple de Chaville



Irène Nenner

Présidente de FNE Hauts-de-Seine

Le dialogue territorial à Chaville

Irène Nenner

Présidente Chaville Environnement et

FNE Hauts-de-Seine

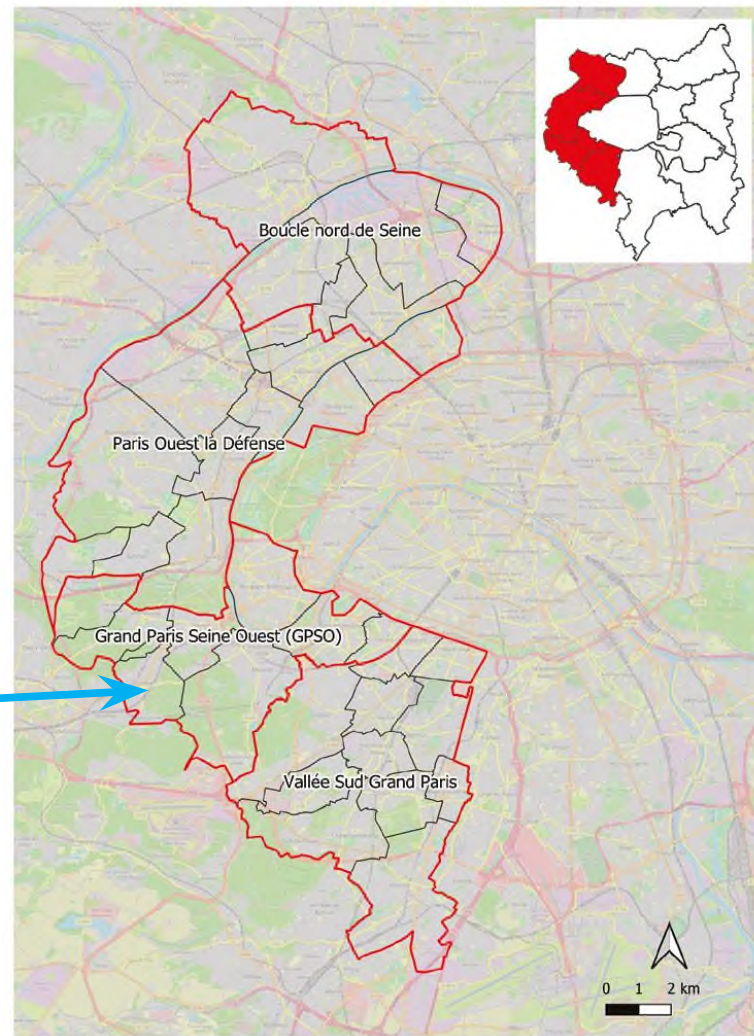
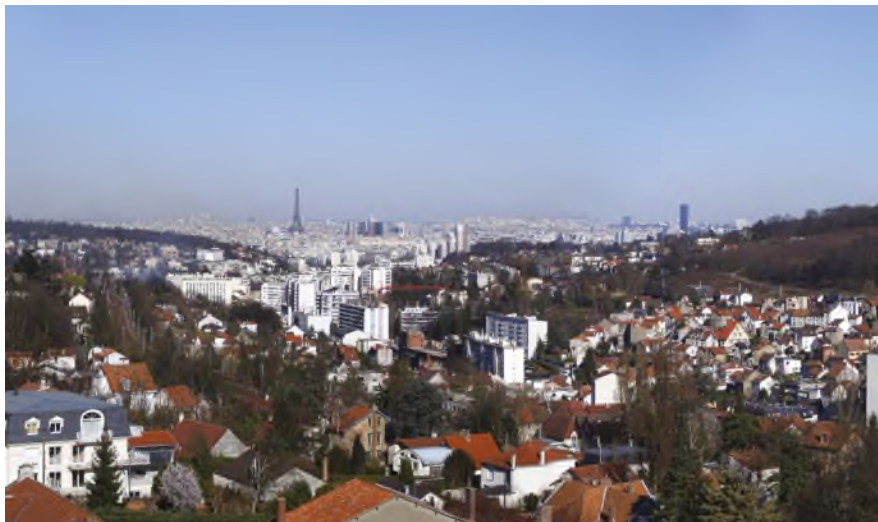


David Ernest

Maire-adjoint urbanisme



Chaville



Un dialogue démarré il y a 16 ans !

Création du Conseil communal de
développement durable en 2009
Une instance consultative pour le
conseil municipal



J-J Guillet, maire (Divers Droite)



2008-2014 , 2014-2020, 2020-présent

Composition : élus, experts, associations
(dont *Chaville Environnement* créée en 1995)

Exemple d'un échange fructueux entre association et Municipalité en 2014-2015



Un travail du CC2D avec participation citoyenne

AVIS SUR L'UTILISATION DES EAUX SOUTERRAINES ET LA GESTION DES EAUX PLUVIALES

Octobre 2015

Exemple d'un échange fructueux entre association et Municipalité en 2025



Un travail de Chaville Environnement, discuté au CC2D en présence de l'ONF, sur la base d'inventaires de la biodiversité potentielle des forêts (2022-2023)



**VŒU POUR UNE NOUVELLE
GOUVERNANCE DES FORÊTS
URBAINES
VOTÉ PAR LA MUNICIPALITÉ
LE 17 JUIN 2024**

2020 : un tournant avec une nouvelle équipe municipale (majorité : divers droite et Ecologistes)



Un dispositif pour les nouveaux projets de logement collectif, avant le dépôt du permis de construire

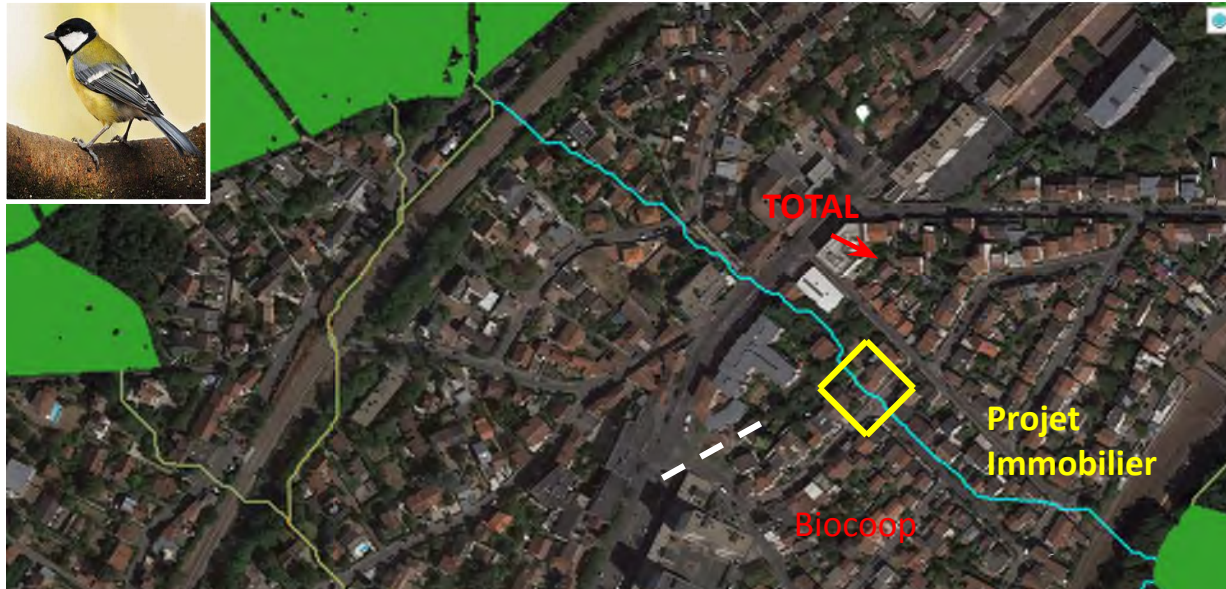


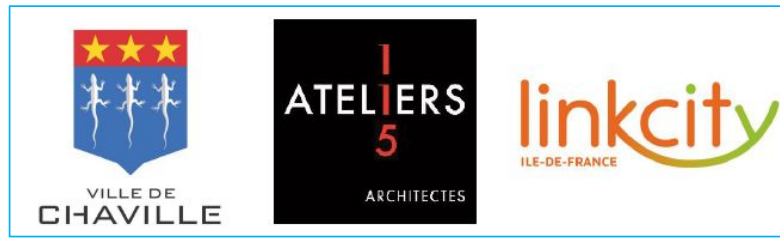
Jury composé des parties prenantes de chaque projet :
Elus, Aménageurs, Architectes,
Associations, Riverains

Un cas traité en 2024



Modélisation du réseau écologique de la mésange charbonnière (FNE92)





Les échanges entre aménageurs et FNE 92 et après délibération du jury

Avant



Après



Mai 2024 : Organisation du 1^{er} séminaire Biodiversité

*Acteurs fonciers
traversés par les
trames*



Acteurs Experts

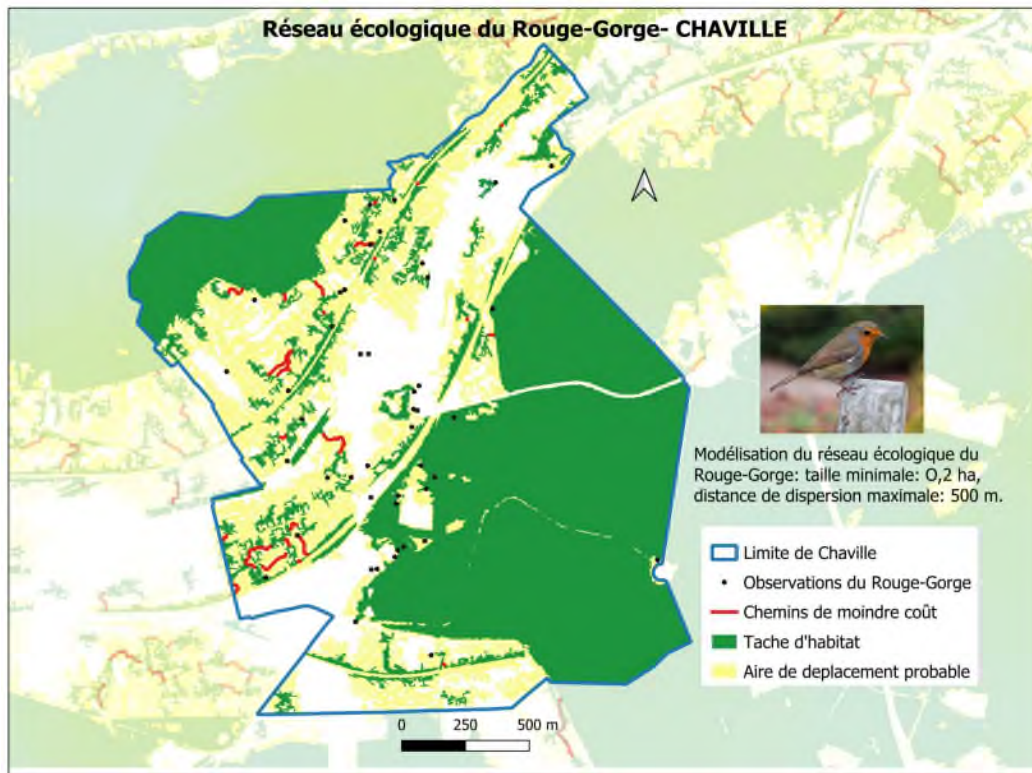


- Présentation des démarches de modélisations des continuités écologiques par Arp-Astrance et FNE 92 et de l'OAP « Continuités écologiques » du nouveau PLUi de GPSO
- 3 ateliers :
 - Comment faire évoluer le Pacte pour un Urbanisme Responsable ?
 - Comment mieux bénéficier de l'approche OAP continuités écologiques et du PLUi ?
 - Comment renforcer nos actions de biodiversité dans la ville ?

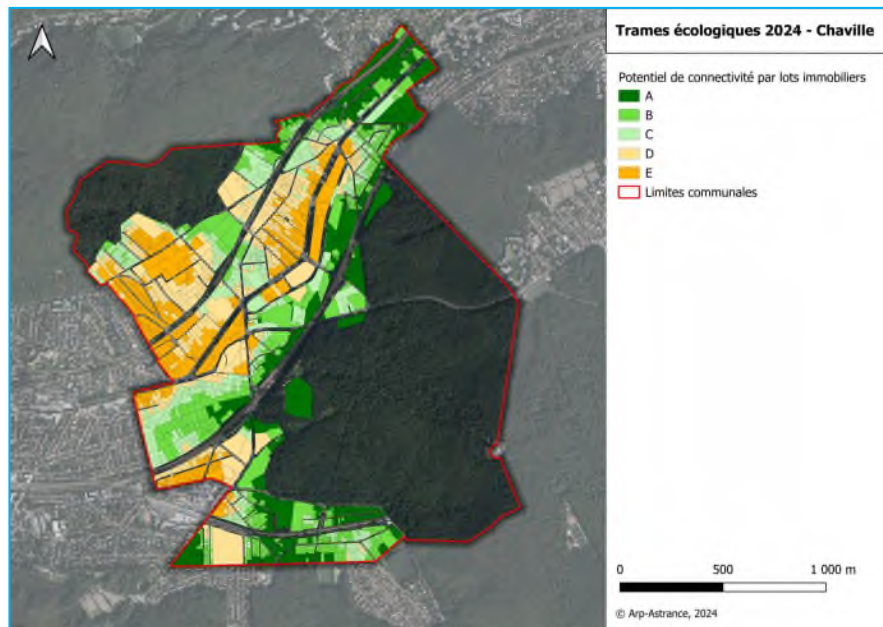


CARTO
VÉGÉTATION

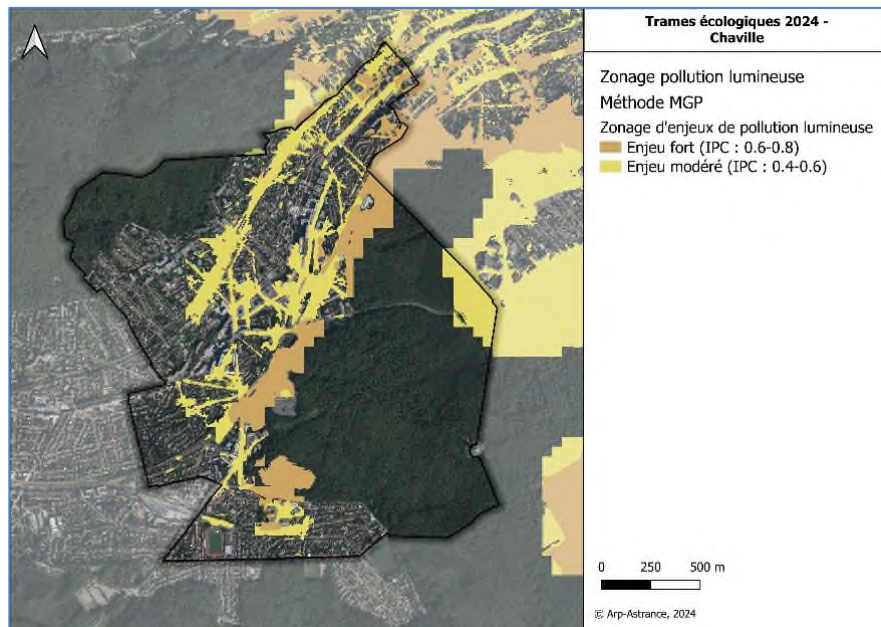
Un apport de FNE92 au dialogue : Modélisation de la trame verte de Chaville



Apport d'ARP Astrance au dialogue Le potentiel de connectivité (trame verte) et autres trames (bleue, noire et blanche) de Chaville

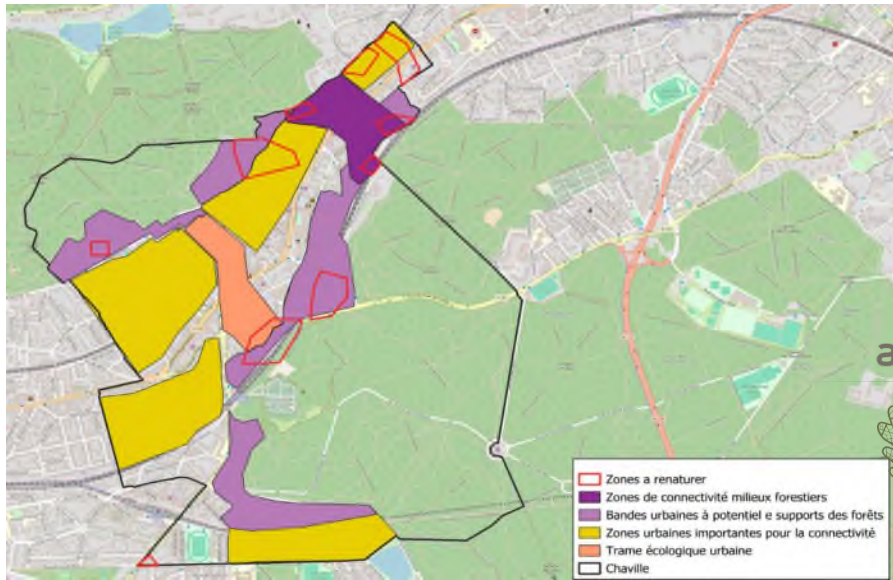


Trame verte



Trame Noire

Carte de zonage de la biodiversité urbaine : Support du dialogue territorial pour le renforcement de la prise en compte de la biodiversité dans les actes d'aménagement et de gestion du territoire



Une synthèse
des travaux



a.p. astrance

CARTO
VÉGÉ
TATION

Exemples : *renforcement des exigences de biodiversité du PUR et de la Charte-extension au domaine public, nichoirs dans le bâti*)

Voir détails sur la page PLUi ([site de la ville](#))

Février 2025 : Organisation du 2^{er} séminaire Biodiversité

Acteurs fonciers
traversés par les
trames

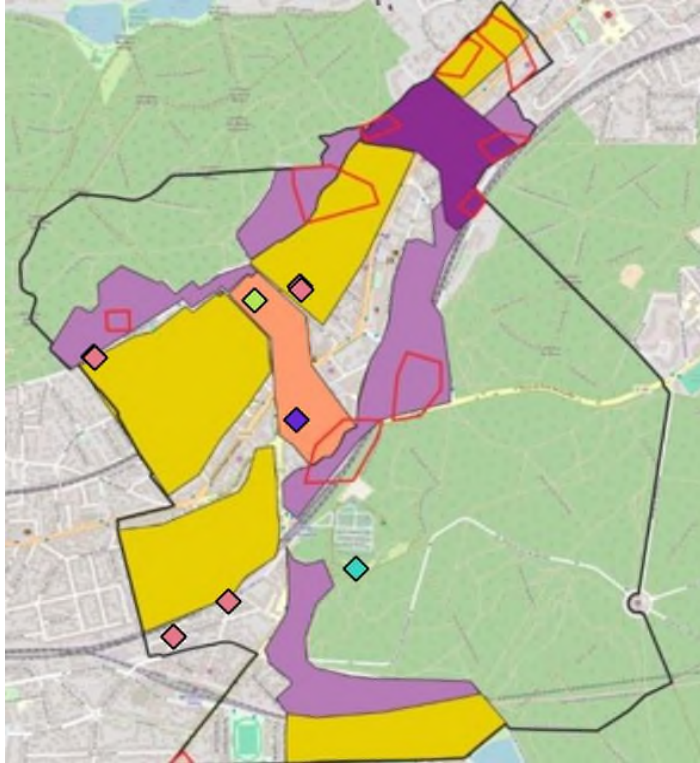


Acteurs Experts



- **Présentation de la carte des zones à enjeux et des mises à jour du PUR et de la Charte architecturale, paysagère et environnementale.**
- **3 ateliers :**
 - Comment sensibiliser les Chavillois à la biodiversité urbaine ?
 - Quelles actions à mener pour développer la trame écologique urbaine centrale ?
 - Comment faire travailler ensemble les différents partenaires ?

La carte des premiers projets, résultats du dialogue



- ◆ Création de jardinières / loi LOM
- ◆ Maison de l'enfance et de la jeunesse (installation de nichoirs, gestion différenciée, abattage d'un laurier du Caucase, création d'une 2^{ème} mare pédagogique)
- ◆ Désimperméabilisation et renaturation du square des Coteaux (à venir)
- ◆ Labellisation Eco-Jardin du Parc de la Mare Adam

Les projets de collaboration (*prestation*) en cours de discussion

- Désimperméabilisation et renaturation du square des Coteaux (3500 m²)

Ecole Pâquerettes

Ecole Paul Bert



Au centre d'un
secteur central
d'habitats
collectifs

- Participation à une concertation avec les habitants d'un quartier autour de la pollution lumineuse nocturne (changement éclairage public)

Messages autour du dialogue territorial

Le point de vue des associations

- Obtenir la confiance des élus : un processus de longue haleine
- Intérêt d'avoir une instance de concertation pérenne régulièrement renouvelée
- Produire des données scientifiquement reconnues et utiles pour une cause d'intérêt général : un bon moyen de renforcer l'image d'une association –
- Mettre en valeur les travaux associatifs : du projet CARTOVEGETATION de FNEidf – actions de formation et de diffusion des travaux – organisation d'événements périodiques

Messages autour du dialogue territorial

Le point de vue des élus

- La nécessité d'organiser le diadoque territorial pour une coopération entre tous les acteurs, y compris les associations ;
- Le rôle des associations est aussi d'être un relai citoyen important, notamment pour mobiliser les particuliers ;
- Les instances de dialogue pérennes mettent sur la table les intérêts et contraintes de tous les acteurs ;
- La coopération permet de lever les freins à l'action.

Conclusion

Le dialogue territorial :

Une nécessité pour prendre en compte
les **besoins du vivant** (*trames*) en
milieu urbain en développant la
coopération avec les humains
(*tous les acteurs*)